

Déclaration SNES-FSU - CTA lundi 18 janvier 2021

Le confinement a eu des conséquences très négatives sur nos élèves, le Premier ministre l'a rappelé lors de sa conférence de presse jeudi 14 janvier. Accroissement des inégalités et de l'hétérogénéité, apprentissages lacunaires et non stabilisés, difficultés de concentration et à retrouver une posture propice aux apprentissages : tous les enseignants ont fait ces constats alarmants chez leurs élèves depuis la rentrée scolaire 2020, sans moyens pour les aider à les surmonter. La réponse qui est apportée, dans le cadre de la préparation de la prochaine rentrée, apparaît comme une véritable provocation puisque s'annoncent de nouvelles dégradations avec la suppression de 1883 emplois au niveau national pour une augmentation du nombre d'élèves estimée à plus de 43 500.

L'académie de Limoges doit être impactée par la suppression de 23 emplois dans le second degré alors que les effectifs annoncés sont en augmentation de 400 élèves. Ces suppressions vont s'ajouter aux 60 emplois déjà supprimés depuis 2018, dans le cadre d'une augmentation du nombre d'élèves accueillis. Cela représente l'équivalent de 3 collèges de 500 élèves qui doivent dorénavant être financés par redéploiement d'heures postes ou bien par l'augmentation des heures supplémentaires ! L'Éducation nationale est effectivement particulièrement choyée par cette majorité présidentielle ! Sans aucune prise en compte des conséquences de la crise sanitaire sur nos élèves, la dégradation continue de l'encadrement des élèves va donc se poursuivre par la hausse des effectifs par classe -là où c'est encore possible-, par la suppression des heures de travail en petits groupes, par la diminution des options, par la mise à mal du remplacement pourtant déjà défaillant. L'octroi d'un nombre d'ETP en HSA équivalent au nombre d'ETP supprimés ne fait pas illusion. Au-delà du fait qu'il n'est jamais anodin de supprimer des postes dans les établissements car cela déstabilise les équipes, il n'est pas possible non plus d'alourdir encore la charge de travail des enseignants, comme si elle n'était que variable d'ajustement, sans aucune conséquence sur leur santé. Par ailleurs nous n'avons aucune garantie sur le fait que la totalité de ces 23 ETP en HSA soient effectivement consommés dans les établissements.

Le maintien de l'existant dans les collèges les enferme dans des difficultés bien connues : effectifs chargés, inclusion à marche forcée sans moyens, prise en charge de la difficulté en dehors de la classe quand c'est possible (devoirs faits représentant au mieux 13 minutes par an et par élève, ne peut être présenté comme une réponse adaptée).

En lycée, avec 454 élèves de plus et des programmes intenable, qui peut croire qu'il soit possible de supprimer 10,5 emplois ? Personne, même pas vous qui avouez qu'il serait nécessaire d'en créer au minimum 12 pour maintenir ne serait-ce que l'existant. Votre proposition de modification des modalités de calcul des DGH de lycée pour la rentrée 2021 est inacceptable : réduire l'allocation complémentaire à 2% de la DGH pour les lycées à plus de 10 divisions et à 3% dans les lycées à moins de 10 divisions n'est pas anodin. De la même façon, la suppression de l'allocation complémentaire pour les lycées ouvrant une division supplémentaire envoie un message désastreux. Dissuader des élèves de rejoindre un établissement pour y suivre les enseignements de leur choix s'imposera-t-il pour ne pas perdre la possibilité d'organiser quelques dédoublements ou cours optionnels ?

Concernant la situation sanitaire, les dernières annonces du ministre Blanquer finissent de le discréditer auprès de nos collègues. Comment peut-il oser parler de renforcement du protocole alors qu'il ne l'est aucunement, sauf à créer de nouveaux problèmes sans solution ? Comment peut-il continuer à renvoyer au local les décisions créant de fait des inégalités fortes entre les établissements ? Comment donner davantage de crédit à l'annonce de tests massifs dans les établissements, annonce déjà faite et jamais suivie d'effets ? Nous redisons avec force que notre demande est celle d'un renforcement des mesures sanitaires dans les établissements avec notamment un passage en demi groupes partout et une réorganisation des demi pensions pour protéger les élèves et les personnels et pour éviter d'en revenir à une fermeture totale dont nous avons tous fait l'expérience qu'elle n'était pas satisfaisante du tout. L'École constitue un des angles morts de la politique sanitaire en France, sans doute par dogmatisme du trop influent ministre Blanquer. Les études internationales pointent pourtant les risques que fait peser un système scolaire défaillant pour l'ensemble de la population. Quand notre gouvernement prendra-t-il la question au sérieux ? Pour finir sur ce point, les quelques moyens de remplacement déployés depuis novembre (contractuels, AED, AESH...) doivent être augmentés et prolongés après les congés de février pour faire face à cette crise installée durablement.

Enfin il est urgent d'apporter des réponses aux difficultés d'ordre pédagogique auxquelles sont confrontés élèves et enseignants dans les établissements. Les programmes doivent être aménagés, les modalités des examens revues, en lycée comme en collège. Pour ce qui est du bac, il est totalement déraisonnable, comme le fait le ministre, de vouloir maintenir les épreuves de spécialités en mars. L'ensemble des syndicats d'enseignants, ceux des chefs d'établissements et des inspecteurs, les fédérations de parents d'élèves et les syndicats lycéens le dénoncent unanimement. De la même façon, maintenir le grand oral en juin est un non sens tant ses modalités de préparation et ses contenus posent problème, encore plus cette année, du fait des tensions majeures liées aux conséquences de la crise sanitaire. Le bac de français doit lui aussi être aménagé. L'entêtement mégalomane du ministre à vouloir faire exister, comme si de rien n'était, cette session de son bac est coupable. Que faut-il pour qu'il y renonce ?

Réformes du bac et du lycée, ParcoursSup, abandon du collège à ses difficultés, inclusion scolaire sans moyens, Éducation prioritaire, destruction de la formation initiale des enseignants, tout concourt depuis 2017 à une attaque frontale du Service public d'Éducation, de ses personnels, de l'élan de démocratisation engagé depuis le milieu des années 80. A cela s'ajoute la gestion chaotique de la crise sanitaire, le mépris des personnels et leur déclassement salarial. C'est l'ensemble de ces problématiques qui sont au cœur de l'appel intersyndical à la grève le mardi 26 janvier 2021.